



## Avec le compte entreprise, accessible sur [net-entreprises.fr](https://net-entreprises.fr), l'Assurance Maladie vous propose un espace sécurisé qui centralise vos démarches en tant qu'employeur :



Déclarer en ligne vos accidents du travail ou de trajet



Transmettre une attestation de salaire pour les arrêts de travail de vos collaborateurs



Gérer les périodes de fractionnement pour les congés paternité/accueil de l'enfant



Accéder à vos bordereaux de paiement d'indemnités journalières (si vous pratiquez la subrogation)



Consulter votre taux de cotisation AT/MP et le détail de son calcul



Consulter un bilan individuel des risques professionnels



Télécharger votre attestation des risques professionnels



Demander une subvention pour vous aider à prévenir les risques professionnels dans votre entreprise